

Le FCPE AGRICAE PME Long Terme est un fonds de fonds classé dans la catégorie "Actions de pays de l'Union Européenne" et sera investi jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif (OPC) eux-mêmes investis en actions ou produits de taux.

Les OPC actions dans lesquels le FCPE sera investi respecteront les critères d'éligibilité aux plans d'épargne en actions destinés au financement des petites et moyennes entreprises définis par le Code monétaire et financier (PEA PME) pour au moins 75% de l'actif net du FCPE.

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais supérieure au MSCI Europe ex UK Micro-Caps dividendes réinvestis.

AGRICAE PME Long Terme est un fonds de partage et reverse 3% de ses frais de gestion à une association tournée vers la sauvegarde de la biodiversité : "Symbiose Normandie"

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Performances nettes de frais 28/07/2026 (source: AGRICAE Epargne)

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence de la part.

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICAE Epargne)

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence de la part.

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	29,72
Actif net portefeuille (EUR)	23 757 022,27
Date de création	7 juil. 2026
Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000209799
Devise	EUR
Durée de placement recommandée	5 ans minimum
Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	1,50%
Frais de gestion indirects maximum	2%

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICAE Epargne)

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence de la part.

Indice de référence AGRICAE PME LT : MSCI Europe ex UK Micro-Caps dividendes réinvestis

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	-
Volatilité indice	10,71%
Alpha de Jensen	-
Tracking error	-
Ratio de Sharpe	-
Ratio d'information	-
Beta (fonds de fonds)	90,45%

Les marchés

Le mois de juillet a été marqué par une nette recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. L'escalade entre les États-Unis et l'Iran a alimenté les craintes de perturbation des approvisionnements énergétiques mondiaux, en particulier autour du détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, le prix du Brent a fortement progressé, franchissant temporairement la barre des 100 dollars avant de refluer pour clôturer à 90 dollars, soit une hausse de +23.6% sur le mois. Cette remontée brutale des prix de l'énergie a ravivé les préoccupations inflationnistes qui s'étaient quelque peu atténuées au cours des mois précédents.

Dans cet environnement plus incertain, les marchés actions ont évolué de manière contrastée. Aux États-Unis, les valeurs liées à l'intelligence artificielle ont fait l'objet de prises de bénéfices après l'excellente performance du premier semestre. Les interrogations concernant la soutenabilité des dépenses d'investissement du secteur et la montée en puissance de concurrents chinois ont également pesé sur le sentiment des investisseurs, entraînant un recul marqué du Nasdaq 100 de -6.6% (en USD). Le S&P 500, dont la composition est plus équilibrée, a quant à lui limité son recul à -0.1% (en USD). En Europe, les actions ont également fait preuve de résilience, le MSCI EMU limitant son recul à -0.5%. Cette meilleure tenue s'explique par la forte progression des secteurs de l'énergie (+13.1%) et de la finance (+5.4%), qui ont bénéficié respectivement de la hausse du pétrole et de la remontée des taux, tandis que la correction du secteur technologique (-14.5%) a fortement pesé sur la performance d'ensemble.

Sur le plan macroéconomique, l'économie américaine demeure bien orientée au deuxième trimestre avec une première estimation du PIB qui ressort à +1.5% en rythme annualisé. La croissance est portée par le rebond de la consommation des ménages et la bonne tenue de l'investissement des entreprises.

En zone euro, les statistiques publiées au cours du mois ont réservé une surprise favorable. Selon les estimations préliminaires, le PIB du deuxième trimestre progresse de +0.4% par rapport au trimestre précédent, au-delà des attentes qui étaient situées à +0.2% et après une croissance nulle au premier trimestre. Cette accélération constitue la meilleure performance trimestrielle depuis plus d'un an et est d'autant plus notable qu'elle intervient dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Du côté de l'inflation, les statistiques américaines ont confirmé la poursuite de la désinflation en juin. L'inflation globale a ralenti à +3.5% sur un an contre +4.2% le mois précédent tandis que l'inflation sous-jacente est ressortie à +2.6% après +2.9% en mai.

En zone euro, les chiffres préliminaires de juillet ont montré une stabilisation de l'inflation globale à +2.9% sur un an tandis que l'inflation sous-jacente est remontée légèrement à +2.5%.

Si ces données demeurent globalement encourageantes, la forte hausse des cours du pétrole observée en fin de mois pourrait toutefois ralentir le processus de désinflation des deux côtés de l'Atlantique au cours des prochains trimestres.

Dans ce contexte, les principales banques centrales ont maintenu un ton prudent. La Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés dans une fourchette comprise entre 3.50% et 3.75%. Toutefois, plusieurs membres du comité ont plaidé en faveur d'un resserrement supplémentaire, soulignant le risque qu'une inflation durablement supérieure à l'objectif nécessite ultérieurement des mesures plus restrictives. La BCE a également laissé inchangé son taux de dépôt à 2.25%, tout en laissant entendre qu'une nouvelle hausse de taux pourrait être envisagée à la rentrée si les perspectives d'inflation continuaient de se dégrader.

Sur les marchés obligataires, la forte remontée du pétrole et le durcissement des anticipations monétaires ont entraîné une nette tension des rendements souverains des deux côtés de l'Atlantique. Le rendement du Treasury américain à 10 ans a ainsi progressé de 19 points de base pour atteindre 4.7%, tandis que le Bund allemand et l'OAT française ont chacun gagné 35 points de base pour s'établir respectivement à 3.2% et 4%.

Les opérations

Nous avons réalisé plusieurs opérations durant le mois afin de mettre progressivement en place l'allocation cible du FCPE.

Le positionnement du FCPE

Le FCPE est composé d'un ensemble de fonds spécialisés sur les petites et moyennes capitalisations européennes, issus de plusieurs maisons de gestion reconnues. Cette structure permet de bénéficier d'une exposition diversifiée aux PME cotées grâce à la complémentarité des approches de gestion, des processus de sélection et des univers d'investissement de chaque gérant. Le portefeuille combine ainsi différentes sources d'expertise tout en conservant une forte exposition au potentiel de croissance des petites entreprises européennes.

Les cinq principales positions du portefeuille représentent près de 61% de l'actif et constituent le cœur de l'exposition aux petites capitalisations européennes.

Au premier rang figure l'ETF iShares MSCI EMU Small Cap, qui offre un accès diversifié à plusieurs centaines de petites capitalisations de la zone euro et constitue ainsi le socle de portefeuille.

Au sein de cette allocation, on retrouve également Sextant PME, fonds emblématique d'Amiral Gestion spécialisé dans la sélection de PME européennes dont la gestion est fondée sur une approche fondamentale privilégiant les entreprises présentant des valorisations attractives au regard de leur qualité et de leurs perspectives de croissance.

Le portefeuille est également composé de Pluvalca Initiatives PME, un fonds de conviction centré sur des entreprises bénéficiant de moteurs de croissance durables ainsi que d'Echiquier Entrepreneurs, stratégie historiquement orientée vers les sociétés entrepreneuriales en forte croissance, caractérisées par la qualité de leur management et leur capacité à créer de la valeur sur le long terme. Enfin, Portzamparc PME ISR complète ce top 5 avec un processus de sélection associant analyse financière et critères extra-financiers pour identifier des entreprises capables de conjuguer développement durable, qualité de gestion et création de valeur.

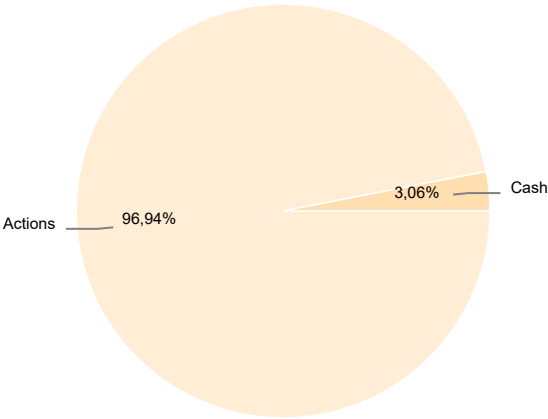
Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes 13

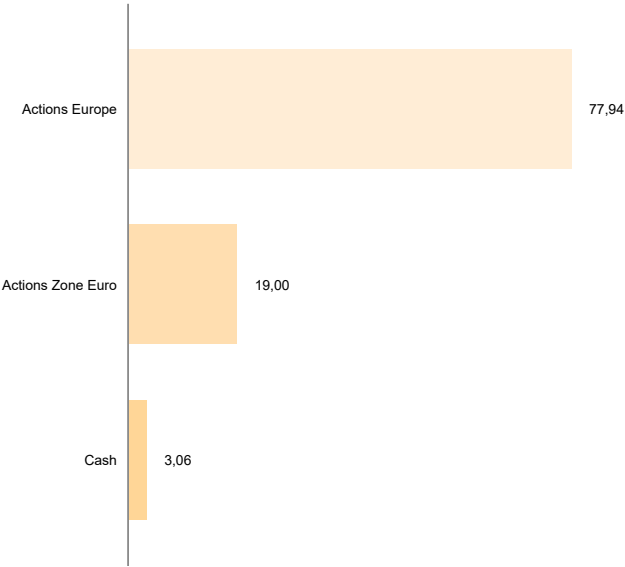
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	Actions Zone Euro	19,00
SEXTANT PME-I	Actions Europe	9,90
SIENNA ACTIONS PME-ETI	Actions Europe	9,84
ECHIQUEUR ENTREPRENEURS-G	Actions Europe	9,74
PLUVALCA INITIATIVES PME-IC	Actions Europe	9,58
PORTZAMPARC PME ISR-IEURACC	Actions Europe	9,39
SYCOMORE SELECTION PME-I	Actions Europe	4,99
TOCQUEVILLE PME-I	Actions Europe	4,97
ALPHAJET EUROPE MICR-CEURACC	Actions Europe	4,95
AMPLEGEST PME-IC	Actions Europe	4,92

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/07/2026.